

Conseil Départemental du Val-de-Marne
Lundi 23 septembre 2019
Audition du Préfet du Val-de-Marne
(Seul le prononcé fait foi)

Monsieur le Préfet,
Monsieur le Président,
Chers Collègues,

Permettez-moi tout d'abord, Monsieur le Préfet, de vous souhaiter à mon tour, au nom des élus du groupe « Les Républicains – Val-de-Marne Autrement », la bienvenue dans notre département et merci d'avoir maintenu cette audition devant le conseil départemental, prévue de longue date, alors que votre prise de fonction est récente.

Je tiens, Monsieur le Préfet, à saluer également le professionnalisme et l'engagement quotidien des fonctionnaires de l'Etat placés sous votre autorité, dont l'ampleur des missions est retracée par le rapport d'activité que vous venez de nous présenter.

Ces remerciements sont d'autant plus justifiés qu'une grande partie de vos services est mise à rude épreuve en particulier du fait des mouvements sociaux, extrêmement importants et d'une longueur inégalée, qui secouent notre pays depuis près d'un an.
Cette situation s'ajoute évidemment à l'effort de vigilance nécessaire en raison de la menace terroriste persistante.

Permettez-nous donc d'adresser une nouvelle fois un message de soutien tout particulier aux fonctionnaires de l'Etat qui, par leur courage et leur professionnalisme, agissent quotidiennement à vos côtés pour assurer la sécurité de nos concitoyens.

Monsieur le Préfet, l'an dernier, face à la défiance grandissante qui s'installait entre l'Etat et les collectivités locales, certains de mes collègues s'étaient questionnés sur l'idée de boycotter la séance de présentation du rapport d'activité des services de l'Etat. Par courtoisie Républicaine, nous n'avons pas fait le choix de la chaise vide. Si je vous dis cela, Monsieur le Préfet, ce n'est pas que cette année la question se soit posée de nouveau mais bien pour illustrer l'état d'esprit des élus locaux face aux nombreuses contraintes qui pèsent sur nous.

A la fin de l'année dernière et en ce début d'année, la colère populaire a aussi éclaté au grand jour. Face à cette défiance de nos concitoyens, l'exécutif a cherché à se rapprocher des élus locaux, devenus « les premiers porteurs de la République au quotidien » selon le Président Macron. **Si bien que nous sommes passés de « Balance ton maire » à « touche pas à mon maire » en moins d'un an. C'est un premier pas, une première reconnaissance, mais les sujets d'inquiétudes des élus locaux sont toujours là.**

Lors de son discours de politique général du mois de juin dernier, le Premier Ministre s'est déclaré favorable à un **nouvel acte de la décentralisation**. Nous l'appelons nous aussi de nos vœux, à l'instar des grandes associations nationales de collectivités, qui ont fait des propositions en ce sens avec l'initiatives territoires unis.

Contrairement au dernier rendez-vous avec votre prédécesseur, **l'échelon départemental n'est plus directement menacé de suppression**, nous l'avons appris à la fin de l'année dernière.

Si cette annonce est une bonne nouvelle pour nos concitoyens, de nombreuses préoccupations restent en suspens.

Nous continuons effectivement de nous inquiéter des attaques répétées de l'État contre l'autonomie des collectivités locales pourtant reconnue par la Constitution.

S'agissant des **finances locales** d'abord, le nerf de la guerre, nos inquiétudes se renforcent d'années en années, au fur et à mesure que l'Etat impose aux collectivités de nouvelles contraintes.

Vous le savez, nos budgets ont lourdement été impactés par les baisses de dotations imposées sans consultation par les Gouvernements successifs.

Nous n'allons pas revenir sur les chiffres nationaux des coupes budgétaires imposées depuis 2012, nous l'avons déjà dit, les différentes associations d'élus également et tout le monde s'accorde sur ce sujet.

S'agissant de la DGF du Département du Val-de-Marne, elle aura baissé de plus de 82 M€ entre 2013 et 2018. C'est considérable.

Cette année en 2019, 36 communes sur 47 ont encore vu leurs dotations baisser, malgré les engagements du gouvernement d'arrêter les baisses.

Certaines villes ont même connu des diminutions drastiques à l'instar de Santeny (-41%), Charenton-le-Pont et Chevilly-Larue (25.1 % et 23.5 %).

Élément nouveau après les baisses drastiques de dotations, la mise en place d'un encadrement des dépenses de fonctionnement des collectivités. Conséquence direct de ce nouveau dispositif, les collectivités ne sont désormais plus en capacité de développer des nouveaux services à la population ou d'employer du personnel pour les nouveaux équipements qu'elles pourraient créer.

Que les collectivités locales participent au redressement des finances publiques, nous l'avons déjà dit, c'est tout à fait naturel et même nécessaire mais ce soi-disant pacte de confiance ressemble à s'y méprendre à une mise sous tutelle financière qui contrevient encore une fois à l'esprit et aux principes de la décentralisation, auxquels nous sommes tous profondément attachés.

Cette situation est d'autant plus injuste que nous subissons de plein fouet les décisions des gouvernements successifs qui demandent aux collectivités des efforts drastiques de gestion, dont jusqu'à maintenant l'Etat s'est abstenu et s'abstient toujours au regard des premiers éléments budgétaires qui nous parviennent.

Autre sujet d'inquiétude financière pour les élus locaux, **la réforme de la fiscalité qui s'annonce**. Je sais que certains de mes collègues vous ont interrogés sur le mécanisme de compensation de la taxe d'habitation pour les communes. Notamment sur l'année et la population de référence, question d'autant plus importante comme vous le rappellera Marie-Christine SEGUI pour les élus qui doivent accueillir des populations nouvelles de manière significative.

D'un côté l'Etat pousse les élus à construire pour répondre aux objectifs de constructions de logements et dans le même temps, il limite leur capacité à créer les services publics qui vont avec. Ce paradoxe ne pourra pas durer très longtemps.

Passées les considérations budgétaires, **nos inquiétudes portent également sur la disparition des services publics locaux, souvent décidés sans concertation. Il n'y a en effet pas que dans les milieux ruraux que les services du quotidien posent problème.**

Vous écrivez dans votre éditorial, Monsieur le Préfet, que « l'action de l'État est portée par la solidité des partenariats noués et entretenus avec tous les acteurs du territoire, au premier rang les collectivités locales, mais aussi les associations et les citoyens eux-mêmes, qui sont de plus en plus consultés et associés à la mise en œuvre des politiques publiques ». Tant mieux si telle est votre volonté, nous accueillons cette promesse avec bienveillance, car jusque-là notre réalité quotidienne nous semble assez différente.

Bien souvent, nous sommes mis devant le fait accompli et nous sommes bien souvent contraint de pallier le désengagement de l'Etat pour assurer la continuité des services pour nos concitoyens.

Nous déplorons, comme nos concitoyens, **les fermetures ou les menaces de fermetures de très nombreux bureaux de poste**, en dépit de la mobilisation des élus et des habitants, qui obligent les élus à ouvrir des agences postales communales.

Nous nous inquiétons des menaces qui pèsent sur la **présence policière dans les villes du Val-de-Marne**. Les projets de mutualisations des commissariats semblent pour le moment abandonnés mais pour combien de temps ?

A l'heure où s'organise la **nouvelle organisation de la DGFIP**, nous craignons une nouvelle fois que derrière le fameux principe d'efficacité et d'amélioration du service rendu, se cache une énième réduction de moyens et d'économies budgétaire pour les territoires. Et qui dit réduction de moyens dit par voie de conséquence, c'est inévitable, diminution des services à destination de nos concitoyens.

S'agissant de **la vie associative**, nous ne pouvons que constater les difficultés croissantes rencontrées par les associations face aux désengagements successifs. Pour rompre avec les pratiques de l'ancien monde, le Président a décidé de supprimer la réserve parlementaire qui permettait aux députés et aux sénateurs de donner un coup de pouce aux projets locaux mais également et surtout aux associations locales, véritables chevilles ouvrières du vivre-ensemble dans nos communes.

Pour remplacer le précédent dispositif, vous en parlez dans votre rapport, un Fonds de développement pour la vie associative a été mis en place en 2018. Mais là encore, le compte n'y est pas puisque les crédits alloués dans le cadre de ce dispositif sont bien moins importants que ceux alloués dans le cadre de la réserve parlementaire - 330 190 € pour 55 associations. Par ailleurs, les crédits sont plutôt allés à de grosses associations, le seuil minimal de subvention allouée en IDF étant de 5 000 €. **Nos petites associations, sportives, culturelles etc ne répondent pas du tout aux critères imposés. Ce sont les grandes perdantes de cette réforme. Et ce sont encore une fois les habitants de nos communes qui risquent d'en souffrir.**

Enfin, Monsieur le Préfet, notre groupe souhaite également évoquer deux sujets d'actualité au cœur de nos préoccupations et de celle des Val-de-Marnais.

Vous avez directement été questionné à ce sujet par Nicolas TRYZNA, **la suppression définitive du train des primeurs n'est pas acceptable pour le Val-de-Marne**. A l'heure où la lutte contre la pollution et notamment celle générée par les voitures et les camions est aujourd'hui devenue un enjeu de santé publique important que tous les élus quelle que soit leur tendance politique soutiennent et accompagnent nous ne pouvons pas accepter 25 000 camions

supplémentaires sur nos routes déjà surchargées. Au regard de l'argent investi pour la restructuration et la modernisation du terminal situé au cœur du Marché International de Rungis (21 M€ en tout), une solution doit être trouvée pour maintenir cette ligne, au-delà des annonces de la Ministre des Transports, qui sont bienvenues mais qui doivent se traduire concrètement dans les actes.

Seconde inquiétude d'ordre environnementale, Monsieur le Préfet. **Les risques que font peser le projet de privatisation d'ADP sur la qualité de vie des riverains de l'aéroport d'Orly.**

Au-delà de tous les arguments largement exposés sur ce sujet et qui conduisent élus et citoyens à s'opposer à ce projet de privatisation, il y a manifestement le risque pour les 5 millions de Franciliens concernés par les nuisances aéroportuaires de voir celles-ci augmenter de manière considérable, sans que l'Etat ne puisse plus jouer son rôle protecteur.

Certes, un amendement inscrivant dans la loi le couvre-feu et le plafonnement de l'aéroport d'Orly a été adopté in extremis grâce à la mobilisation des associations et des élus. Il garantit ce qui existe déjà. Mais compte tenu des perspectives de développement du trafic aérien et donc des nuisances qui vont avec, comment croire que l'opérateur privé fera passer la protection des riverains avant la rentabilité économique de l'aéroport ? Selon les dernières études menées par BruitParif, les riverains de l'aéroport d'Orly peuvent perdre jusqu'à 19 mois de vie en bonne santé. Cette situation est déjà largement préoccupante et il ne serait pas raisonnable de prendre des risques supplémentaires en augmentant le trafic aérien.

Nous regrettons que ces arguments de santé publique n'aient pas conduit le gouvernement à reconsidérer sa décision, comme **nous ne pouvons que déplorer le manque de publicité autour de la possibilité donnée aux Français de s'exprimer sur cette question. C'est un rendez-vous manqué avec la démocratie participative, portant largement mise en avant par l'Etat au moment du Grand Débat national...**

Monsieur le Préfet, les élus sont particulièrement éprouvés par l'ensemble des contraintes qui pèsent sur eux et qui sont décidées sans eux, sans concertation, en dépit des réalités et des spécificités locales. Eprouvés également qu'à chaque annonce d'un nouveau plan gouvernemental, quel que soit le sujet (pauvreté, lutte contre les violences faites aux femmes, protection de l'environnement), les ministères concernés encouragent ou plutôt enjoignent les collectivités à prendre leur part de responsabilité. Nous faisons déjà beaucoup, avec des moyens réduits et nous ne pouvons pas continuer éternellement à faire plus avec moins d'argent.

Nous savons bien que ce contexte relève de choix gouvernementaux et que vous n'êtes pas en cause personnellement dans l'ensemble de nos inquiétudes que nous avons souhaitées porter à votre attention. Mais nous espérons que vous pourrez porter la parole des élus locaux auprès du gouvernement et garder cela à l'esprit pour établir entre la Préfecture du Val-de-Marne et les élus un réel partenariat qui permettra que l'Etat, que les élus et surtout que nos concitoyens y gagnent.

J'en termine pour laisser le soin à mes collègues de poser leurs questions et vous permettre, Monsieur le Préfet de nous apporter des réponses.

Je vous remercie.

Olivier CAPITANIO

Président de groupe

Maire de Maisons-Alfort